

## Module EP 14 Jardinage

<b>Pré-requis</b>	Culture générale du niveau secondaire II.
<b>Compétence</b>	Les candidat/e-s planifient et effectuent les travaux de jardinage au fil des saisons, travaux concernant les légumes, les petits fruits, les plantes aromatiques et les fleurs.
<b>Contrôle de la compétence</b>	30 minutes écrit, 60 minutes pratique (et oral en relation avec l'examen pratique) Evaluation: pratique 2/3, écrit 1/3
<b>Niveau</b>	3 (examen professionnel)
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	Les candidat/e-s <ul style="list-style-type: none"><li>• planifient et exploitent un jardin familial, adapté aux conditions climatiques, de la production de plants à la récolte et à l'entreposage, en tenant compte des aspects botaniques, écologiques et économiques;</li><li>• connaissent les bases de la composition du sol, de la botanique, de la nutrition et de la protection des plantes et les mettent en pratique;</li><li>• mettent en place un jardin d'herbes aromatiques;</li><li>• expliquent les exigences culturales des différentes plantes cultivées et appliquent leur savoir-faire;</li><li>• choisissent et entretiennent les plantes de balcon et d'intérieur.</li></ul>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle et importance du jardin familial</li><li>• Composition et travail du sol, assolement, cultures associées, engrais verts, fumure, compost</li><li>• Bases de la botanique</li><li>• Connaissance des parasites et des maladies; prophylaxie; application des moyens de lutte biologique et chimique</li><li>• Légumes: production de plants, plantation, soins culturaux,</li></ul>

récolte et entreposage

- Plantes aromatiques, plantes vivaces: multiplication et soins
- Petits fruits, roses et arbustes: culture, soins, taille
  
- Fleurs et plantes d'intérieur: multiplication, soins, utilisation, décoration
- Plantes de balcon et terrasse

**Certification**

La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et de gouvernante / gouvernant de maison.

**Durée de validité pour le prestataire**

4 ans dès la date d'enregistrement

**Prestataires**

Centres de formation en économie familiale et en agriculture

**Forme de l'offre**

Cours blocs, cours à la journée ou en soirée

**Durée (recommandation)**

70 heures, réparties en 50 heures de cours et min. 20 heures d'étude sur le plan personnel

**Validité**

6 ans à dater de la certification